



## Conférence générale

33e session  
Commission I

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Комиссия I

# com I

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Commission I

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
اللجنة الأولى

## Conferencia General

33ª reunión  
Comisión I

## 大会

第三十三届会议  
第 I 委员会

33 C/COM.I/DR.6\*

(COM.I)

12 octobre 2005

Original anglais/français

### Point 5.35 de l'ordre du jour

#### PROJET DE RÉSOLUTION

Présenté par l'ALGÉRIE, l'ANGOLA, le BRÉSIL, le BURKINA FASO, les COMORES, CUBA, la GAMBIE, la GUINÉE, la GUINÉE-BISSAU, le LIBÉRIA, le MALI, le MOZAMBIQUE, le NIGER, le PORTUGAL, le SÉNÉGAL

#### **Renforcement de la coopération avec la République de Guinée-Bissau**

La Conférence générale,

Considérant que le conflit politico-militaire en Guinée-Bissau, déclenché en 1998, a eu des effets dévastateurs tant sur le plan humain que sur le plan des infrastructures et a placé le pays dans une situation d'urgence déclarée par les Nations Unies,

Rappelant que le processus de transition en Guinée-Bissau depuis 2003 s'est achevé par la tenue des élections présidentielles d'août 2005, qui ont permis l'établissement d'un cadre institutionnel démocratique, favorable à l'engagement du gouvernement, des acteurs politiques et de la société civile dans le processus de reconstruction et réconciliation nationale,

Rappelant les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à la situation de la Guinée-Bissau et notamment au processus d'installation des institutions démocratiques et de consolidation de la paix,

Consciente de la pertinence des idéaux et des programmes de l'UNESCO pour la reconstruction de la Guinée-Bissau, notamment par les biais de la promotion de l'éducation pour tous, de la culture de la paix et des droits de l'homme, de la protection du patrimoine culturel et de la biodiversité, du développement de la communication et l'information et de la science et technologie en vue d'un développement durable,

\*

Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 6 octobre 2005.

Se félicitant des efforts déployés par la communauté internationale et en particulier les initiatives prises par les Nations Unies et l'UNESCO, en vue de la stabilité du pays et de la lutte contre la pauvreté,

Tenant compte de l'expérience de l'UNESCO dans les différents pays en situation de postconflit, auxquels l'Organisation accorde une place centrale dans son programme d'action,

Lance un appel à la communauté internationale, aux organisations non gouvernementales, à la société civile, aux fondations privées, aux institutions privées pour qu'elles apportent leurs concours à la mobilisation des ressources extrabudgétaires et à la réhabilitation des infrastructures éducatives culturelles et scientifiques détruites pendant la guerre civile, ainsi qu'au renforcement des capacités dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO ;

Invite le Directeur général à soumettre à la 175<sup>e</sup> session du Conseil exécutif un rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la présente résolution ;

Exhorte le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau à s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre des actions préconisées dans ce Programme spécial d'assistance postconflit à la Guinée-Bissau ;

Recommande à la communauté internationale, et en particulier aux agences du système des Nations Unies d'établir des synergies entre elles, de façon à renforcer leur coopération avec le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau dans l'organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds en faveur de la reconstruction de la Guinée-Bissau et la mise en œuvre du Programme spécial d'assistance postconflit à la Guinée-Bissau ;

Recommande au Directeur général de faire rapport à la 34<sup>e</sup> session de la Conférence générale sur les progrès et l'état d'avancement des actions menées par l'UNESCO en Guinée-Bissau.

**Note explicative :**

1. Depuis 1998, l'évolution harmonieuse du pays est déviée de son cours normal par une crise politico-militaire sans précédent qui l'a dévasté, entravé sa marche vers le progrès en mettant en cause les bienfaits acquis au prix de grands sacrifices et menaçant même les fondements de l'État et de la Nation.

2. Cette instabilité découlant de la crise politico-militaire a fait clairement reculer les indicateurs sociaux à tous les niveaux. Aujourd'hui le gouvernement a des difficultés à faire fonctionner les institutions de l'État, notamment dans les secteurs tels que :

- (a) Santé - Le manque d'eau potable, d'infrastructures sanitaires et le manque d'électricité ont favorisé la propagation depuis plus de trois mois d'une épidémie dévastatrice de choléra entraînant la perte de centaines de vies humaines ;
- (b) Éducation et formation - Le gouvernement se confronte à des difficultés pour faire fonctionner normalement le système éducatif à cause de :
  - l'insuffisance notoire et la vétusté des infrastructures scolaires ;
  - l'insuffisance des ressources pour la rémunération régulière des enseignants ;
  - le manque de personnels qualifiés (enseignants, personnels d'encadrement) ;
  - le manque de matériels et manuels scolaires, notamment dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Par ailleurs la situation décrite ci-dessus a entraîné deux années blanches (à cause de la grève des enseignants réclamant le paiement de leurs salaires) dans les cinq dernières années scolaires.

Au vu des explications ci-dessus et ayant une situation de normalisation politique et institutionnelle marquée par les élections législatives (mai 2004) et présidentielles (août 2005), notre pays réunit toutes les conditions pour faire avancer avec l'appui de la communauté internationale et notamment de l'UNESCO les profondes réformes que réclame le secteur éducatif et de formation.

Cette résolution ne pouvait pas être présentée antérieurement du fait de l'instabilité qui régnait et des faiblesses des institutions pour mener à bien cette politique.

**Conférence générale**

33e session  
Commission I

**Генеральная конференция**

33-я сессия  
Комиссия I

**com I**

Paris 2005

**General Conference**

33rd session  
Commission I

**المؤتمر العام**

الدورة الثالثة والثلاثون  
اللجنة الأولى

**Conferencia General**

33ª reunión  
Comisión I

**大会**

第三十三届会议  
第 I 委员会

33 C/COM.I/DR.6 Corr.  
(COM.I)

14 octobre 2005

Original anglais/français

**CORRIGENDUM**

Il faut lire Point 14.3 de l'ordre du jour et non pas Point 5.35 de l'ordre du jour comme c'était indiqué.

**PROJET DE RÉSOLUTION**

Présenté par l'ALGÉRIE, l'ANGOLA, le BRÉSIL, le BURKINA FASO, les COMORES, CUBA, la GAMBIE, la GUINÉE, la GUINÉE-BISSAU, le LIBÉRIA, le MALI, le MOZAMBIQUE, le NIGER, le PORTUGAL et le SÉNÉGAL

**Renforcement de la coopération avec la République de Guinée-Bissau**